



APPEL À CANDIDATURES
Le Centre européen d'actions artistiques contemporaines – CEAAC
recrute un directeur / une directrice

Poste en CDI à pourvoir dès que possible

Contexte

Actif depuis 1987, le Centre européen d'actions artistiques contemporaines - CEAAC est un lieu d'expérimentation artistique, de production, de diffusion et de valorisation de la création contemporaine. Il soutient notamment la création émergente et met en œuvre de nombreux partenariats. Poursuivant un idéal de démocratisation d'accès à l'art, il a fait de la pédagogie et de la médiation au service des différents publics un volet primordial de son activité.

La programmation artistique du CEAAC se développe actuellement sur trois expositions par an, monographiques ou thématiques. Conçues par le CEAAC ou par des commissaires invités, les expositions peuvent également faire l'objet de partenariats associatifs, institutionnels, transfrontaliers... Dans ce cadre, le CEAAC propose également des événements culturels croisant d'autres champs artistiques, la musique, la littérature et le spectacle vivant.

Depuis sa création, le CEAAC a accompagné l'installation de 36 sculptures monumentales dans l'espace public, sur le territoire alsacien au sein de villes et villages, mais aussi dans des parcs et forêts ou sur les reliefs vosgiens. Neuf d'entre elles constituent le Parc de sculptures de Pourtalès à Strasbourg. Ces œuvres pérennes réunissent de grands noms de l'art contemporain.

En 2001, le CEAAC a également initié un programme international d'échanges et de résidences avec des institutions allemandes, hongroises, tchèques, canadiennes et coréennes. Ouvert en 2009, l'Espace International du CEAAC est spécifiquement dédié aux artistes participant à ces programmes d'échanges internationaux. Six expositions y sont présentées en moyenne chaque année, valorisant les retours de résidences de deux artistes à chaque fois.

La politique d'édition du CEAAC favorise l'étude, la sensibilisation et la diffusion de la création contemporaine, par la publication de catalogues d'expositions, actes de colloques et livres d'artistes.

Situé dans le quartier historique de la Krutenau, bordant le campus de l'Université de Strasbourg (55 000 étudiants) et à proximité de la Haute École des Arts du Rhin (HEAR), le centre d'art est un ancien magasin de verrerie et de porcelaine construit en 1902, dont les éléments Art Nouveau d'origine ont été conservés. L'architecte auteur de sa réhabilitation, Éric Gauthier, a obtenu une mention au Grand Prix Rhénan d'Architecture en 1997. L'espace d'exposition s'étend sur 300 m² sur deux niveaux. L'ensemble du bâtiment a été inscrit en 2015 au titre des Monuments Historiques.

Aujourd'hui à un tournant de son histoire, prenant appui sur plus de 30 années d'action ainsi que sur son implantation privilégiée au sein d'un quartier universitaire de la capitale européenne, également capitale de la Région Grand Est (5,5 millions d'habitants), le CEAAC souhaite se donner un nouveau projet artistique et culturel, dans la perspective d'une labellisation « Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National (C.A.C.I.N.) ». Son inscription dans les réseaux territoriaux, nationaux et internationaux se devra d'être renforcée, à partir des orientations générales suivantes :

- Le développement des actions de prospection, de recherche et d'expérimentation dans les champs des arts visuels et interdisciplinaires ;
- La production d'œuvres et de projets significatifs de la création contemporaine régionale et transfrontalière, nationale et internationale ;
- Le développement de l'accueil des publics les plus larges et des actions de formation, de médiation et de sensibilisation ;
- La recherche de synergies et de collaborations au sein des réseaux professionnels dans le champ des arts visuels et au-delà ;
- L'intégration des enjeux d'écologie et de développement durable dans les processus de productions et actions artistiques et culturelles ;
- La recherche de complémentarités avec les politiques culturelles de ses partenaires institutionnels, la Région Grand Est, la Ville de Strasbourg, la DRAC Grand Est, le Département du Bas-Rhin, future Collectivité Européenne d'Alsace.

Le CEAAC est une association de droit local (loi 1908) et s'appuie sur un budget annuel de 580 000 €. Il est membre des réseaux Versant Est et Arts en résidence.

Les missions du poste

Placé sous l'autorité du conseil d'administration, s'appuyant sur l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National (C.A.C.I.N.) », le directeur / la directrice du centre d'art est en charge de :

La direction artistique

Définition et mise en œuvre d'un projet artistique et culturel ambitieux, assurant cette nouvelle phase du développement de l'institution et son inscription dans les réseaux. Le projet intègre le contexte régional, national et international, l'espace transfrontalier étant une priorité (Fribourg-en-Brigau, Offenburg en Allemagne et Bâle en Suisse).

La politique des publics

Développement et mise en œuvre d'une politique à l'attention des publics et conception / développement d'outils adaptés, aussi bien au sein du lieu que par une dynamique hors les murs, au plus près des populations, pensées pour et avec elles (dispositifs itinérants, investissement de lieux et d'espaces publics).

La direction administrative et financière

Pilotage administratif de l'association et notamment-suivi des demandes de subvention, des conseils d'administration et assemblées générales.

Recherche de partenariats financiers complémentaires aux partenariats existants.

L'encadrement d'équipe

L'équipe est constituée de 8 personnes, soit 5,8 ETP :

- Administrateur.trice (CDI - temps plein, à recruter)
- Chargée des relations internationales (CDI - temps plein)
- Chargé des publics (CDI - 30h hebdomadaires)
- Chargée de communication (CDI - 28h hebdomadaires)
- Régisseur (CDI - 25h hebdomadaires)
- Agent d'entretien (CDI - 10h hebdomadaires)
- Assistant de régie et de médiation (Contrat aidé - 20h hebdomadaires)
- Assistant de régie et de médiation (Contrat aidé - 20h hebdomadaires)

Autres missions

Mise en œuvre et suivi de la procédure de labellisation « Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National (C.A.C.I.N.) » conformément au décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques – chapitre I – art.1 – alinéa 2.

Proposition aux organes délibérants d'adaptations nécessaires à l'évolution de la structure.

Supervision et validation de la conception de tous les outils de communication émanant du centre d'art ainsi que l'ensemble des outils pédagogiques.

Supervision de la maintenance, de la veille technique et de l'entretien des différents espaces du centre d'art ainsi que des œuvres inscrites dans l'espace public dont le CEAAC est propriétaire.

Veille de l'inscription du centre d'art dans les réseaux régionaux, nationaux, transfrontaliers et internationaux.

Représentation de l'association auprès des diverses administrations, collectivités publiques et organismes financiers, des artistes, des partenaires culturels, des médias, des fournisseurs, des prescripteurs...

Profil du ou de la candidat/e et compétences requises

Par ses activités antérieures ou connexes, le ou la candidat.e fait preuve :

- d'une très bonne connaissance de l'histoire de l'art, de la scène artistique nationale et internationale et de ses réseaux ;
- d'une expérience professionnelle confirmée dans la conduite de projets artistiques ou d'institutions ;
- d'une expérience avérée en commissariat d'exposition ;
- de bonnes connaissances en gestion, comptabilité, administration, dans un contexte budgétaire contraint ;
- d'une bonne connaissance de la législation relative au droit et aux droits d'auteurs dans le champ des arts visuels ;
- d'une expérience avérée en management d'équipe ;
- d'une parfaite maîtrise du Français, d'une maîtrise de l'Anglais lu, parlé, écrit, la maîtrise de l'Allemand serait appréciée compte-tenu du contexte transfrontalier ;
- d'une sensibilité aux enjeux de l'écologie et du développement durable appliqués aux champs des arts et des pratiques culturelles ;
- d'une aisance relationnelle et d'un goût pour le travail en réseau ;
- d'une capacité à conduire des projets avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels.

Permis B souhaité

Recrutement

Conditions

Poste à pourvoir dès que possible.

Résidence dans le département de la ville siège ou à proximité.

CDI - Rémunération selon expérience et convention collective de l'Animation (Cadre).

Modalités

Le recrutement se déroulera en deux temps :

- 1) Une pré-sélection des candidatures sera effectuée sur la base du parcours et de la motivation de chacun.e.
- 2) Les candidat.e.s pré-sélectionné.e.s seront invité.e.s à écrire une préfiguration de leur projet artistique pour la période 2021-2023 (10 pages maximum) puis seront conviés à le présenter au cours d'une audition.

Le jury sera composé de la Présidence du CEAAC, des représentants des partenaires institutionnels, ainsi que de personnalités qualifiées, dont une ou un artiste et une ou un représentant du réseau national des centres d'art DCA.

Calendrier

Date limite de réception des candidatures : 30 septembre 2020

Les candidat.e.s pré-sélectionné.e.s pour un entretien seront prévenu.e.s à partir du 19 octobre 2020 et devront remettre au Président du Conseil d'administration du centre d'art un projet artistique et culturel pour le 18 novembre 2020.

L'audition des candidat.e.s par le jury de sélection aura lieu à Strasbourg entre le 30 novembre et le 4 décembre.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation

Il est adressé par mail à :

Monsieur le Président du CEAAC

à l'adresse recrutement@ceaac.org, en indiquant dans l'objet : « RECRUTEMENT DIRECTION »

Contacts au sein du Comité de suivi du CEAAC

Pour toute question, veuillez adresser vos demandes à :

- Région Grand Est : christelle.kreder@grandest.fr
- Ville de Strasbourg : gabrielle.kwiatkowski@strasbourg.eu
- DRAC Grand Est - Ministère de la Culture : bernard.goy@culture.gouv.fr
- Conseil départemental du Bas-Rhin : marion.droyer@bas-rhin.fr

CEAAC – Centre européen d'actions artistiques contemporaines

7, rue de l'Abreuvoir - 67000 STRASBOURG

www.ceaac.org